



Le 21 mai 2021

TABLE DES MATIÈRES

RÉGIES RÉGIONALES DE LA SANTÉ

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Holder

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

FAUNE

M. Coon

L'hon. M. Holland

M. Coon

L'hon. M. Holland

SOINS DE SANTÉ

M. Austin

L'hon. M^{me} Shephard

GARDE D'ENFANTS

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

RÉGIES RÉGIONALES DE LA SANTÉ

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, encore une fois, la semaine a été très importante, et des questions très révélatrices ont été soulevées. Nous savons maintenant que le premier ministre a toujours eu en tête des changements liés aux soins de santé, à savoir des changements préétablis, et ce même si des gens du gouvernement ont tenu de fausses séances de consultations lors desquelles ils n'ont même pas écouté les gens du Nouveau-Brunswick. Encore une fois cette semaine, le premier ministre a montré qui il est véritablement et ce qu'il pense vraiment. Il veut faire des changements et exercer des pressions sur le système afin de justifier le manque de ressources, faire des compressions dans les services, regrouper des services hospitaliers et fusionner les deux régies de la santé.

Monsieur le premier ministre, pouvez-vous nous dire ici aujourd'hui, car vous ne l'avez pas dit aux médias hier, si vous voulez fusionner les deux régies de la santé? Voulez-vous le faire, oui ou non?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, les propos alarmistes continuent.

Vitalité devait fermer son urgence les 8 et 9 mai. La directrice générale d'Horizon et la directrice générale de Vitalité ont discuté de la façon dont elles pouvaient trouver des solutions pour assurer la prestation de services dans les deux hôpitaux pendant la fin de semaine. Les directrices générales ont fait un excellent travail et elles ont réussi à assurer les services pendant la fin de semaine. La responsabilité d'avoir un plan d'urgence leur revient. Je suis très fière d'elles. Elles continueront de travailler ensemble pendant que nous gérons la pénurie de ressources humaines afin que le personnel infirmier puisse avoir un moment de répit cet été. Nous aurons ensuite de nouveaux diplômés en août. Il n'y a pas de fusion.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, c'est au premier ministre de s'assurer que les ressources professionnelles en santé sont appropriées et suffisantes. Voilà pourquoi les régies de la santé traversent une crise.

[Original]

C'est pour cette raison que l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont est en situation de crise. C'est en raison de l'inaction du premier ministre. Je viens d'entendre la ministre dire

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

qu'il n'y aura pas de fusion. Le problème, c'est que le premier ministre ne respecte pas les opinions de ses ministres et de ses députés.

Le premier ministre a déjà contredit à plusieurs reprises ses députés ou ses anciens ministres. Je veux entendre la réponse de la bouche de celui qui prend les décisions dans ce gouvernement : Sa volonté est-elle de fusionner les deux réseaux de santé, soit Horizon et Vitalité?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le député continue de tenir des propos alarmistes. Quelle honte. Nous avons deux régies de la santé, à savoir Vitalité et Horizon. Ce sont tous les deux des réseaux très forts.

Je voudrais faire une observation au sujet des ressources en santé, Monsieur le président. Pendant quatre ans, le gouvernement libéral de Brian Gallant a versé chaque année 8 millions de dollars aux universités afin que celles-ci recrutent davantage d'étudiants en sciences infirmières, mais des places sont tout de même restées vacantes. Les Libéraux ont permis que cela se produise. Ils croient que jeter de l'argent par les fenêtres résoudra un problème, comme ils croient qu'un budget s'équilibrera par lui-même. Monsieur le président, nous nous sommes mis au travail et nous avons mobilisé des ressources afin d'augmenter les effectifs en soins infirmiers et de nous aider à pallier les pénuries. Nous tiendrons le cap et maintiendrons les deux régies régionales, comme nous l'avons indiqué.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le silence du premier ministre jusqu'à présent dit tout. Soit il consent à ce que les deux régies soient fusionnées, soit il n'est pas prêt à donner son avis. Voilà notre interprétation de son silence en ce moment.

Voici une troisième question pour le premier ministre : Voulez-vous fusionner ou regrouper les deux régies de la santé? À aucune occasion pendant le processus de consultation entrepris par la ministre n'avons-nous entendu parler de la possibilité de fusionner les deux régies de la santé. Monsieur le premier ministre, vous devez être très clair à cet égard. Vous lancez toutes sortes d'idées. Les gens sont remplis d'incertitudes, et il y a des éléments inconnus. Vous devez être clair. Voulez-vous fusionner les deux régies de la santé? Oui ou non?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, les propos alarmistes continuent effectivement.

Ce que je dis depuis longtemps c'est que de grands défis se posent à nous dans la province. C'était intéressant, l'autre jour, d'avoir participé à la table ronde politique pendant laquelle nous avons discuté de la possibilité de relever le prochain grand défi ensemble, en tant



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

qu'équipe. Les soins de santé constituent un tel défi, Monsieur le président. Je suis content que le ministère collabore actuellement avec le Syndicat des infirmières et infirmiers, Horizon et Vitalité. Ils examinent la situation d'ensemble en ce moment et ils se concentrent sur la région de Moncton et ce qui s'y est produit.

Lorsque les gens me demandent ce que je veux, Monsieur le président, je dis que je veux que soient offerts dans notre province les meilleurs soins de santé. J'aimerais que les professionnels dans notre province déterminent en quoi cela consiste et comment nous procéderons ensuite. La raison pour laquelle nos soins de santé sont en danger, Monsieur le président, c'est que nous ne permettons pas aux professionnels de faire leur travail. Nous n'écoutons pas ce qu'ils ont à dire sur les faits, les véritables questions et la façon dont nous les aborderons. Il ne s'agit pas simplement de dire que nous pouvons recruter plus de professionnels, car nous ne pouvons pas le faire. L'offre pose un véritable problème. Je suis très content que la ministre et les professionnels travaillent...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, comme je l'ai déjà entendu lorsque j'étais plus jeune : C'est un beau parleur. Le premier ministre vient de nous dire qu'il voulait écouter et consulter les gens. Il vient de nous dire qu'il voulait laisser les professionnels de la santé faire leur travail. Toutefois, ce qu'il fait, c'est imposer ses idées. Il nous dit qu'il veut collaborer avec ceux et celles qui ont les mêmes idées que lui. Ce n'est pas de la collaboration. Et là, je vois le caucus du Parti conservateur qui l'applaudit comme des goélands dans le vent, Monsieur le président.

J'aimerais savoir si le député de Moncton-Est est d'accord pour fusionner les deux réseaux de santé. Est-il d'accord pour réduire les services à l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont? Les gens de sa circonscription utilisent ces services. Le député de Moncton-Est devrait dire quelle est sa position.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, nous avons deux régies de la santé, Horizon et Vitalité. Les deux régies ont l'obligation d'exécuter le mandat du gouvernement en matière de santé. Elles ont la responsabilité de fournir des services de santé aux gens du Nouveau-Brunswick. Elles ont la responsabilité de collaborer en appliquant des plans d'urgence lorsqu'un problème survient. Elles l'ont fait depuis le début de la pandémie de COVID-19, elles l'ont fait au cours de la fin de semaine des 8 et 9 mai et elles continueront de le faire, et je veux que les personnes à la tête des directions générales en fassent autant. Nous voulons que les deux régies travaillent ensemble pour faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick aient

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des services de santé lorsqu'ils se présentent dans un établissement de soins, et c'est ce qu'elles ont fait, Monsieur le président.

Les parlementaires d'en face exagèrent la situation et sèment la discorde.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, on a entendu la ministre de la Santé à maintes reprises, et, pour moi, c'est suffisant. On n'entend pas beaucoup le premier ministre sur les différents enjeux, sauf devant les médias lorsqu'il lance toutes sortes d'idées dans lesquelles il croit sincèrement.

Le premier ministre veut faire des changements majeurs dans le système de santé et il veut le faire en réduisant les services, en faisant des fusions et en n'écoutant pas la population, qui ne suggère pas ces changements, Monsieur le président.

En plus, le premier ministre veut faire ces changements en ne respectant pas des lois qui sont enchâssées dans la Constitution canadienne. Le député de Moncton-Est devrait se lever et affirmer que le fait de fusionner les deux réseaux de santé serait une erreur, que réduire ou éliminer des services à l'Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont serait une erreur et qu'il faudrait de plus faire respecter la *Loi sur les langues officielles*, s'il y a des changements. Le premier ministre pourrait-il nous faire connaître sa position?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est assez étonnant d'entendre le chef de l'opposition continuer à radoter sur les différentes choses sur lesquelles il peut avancer des hypothèses.

Compte tenu du respect de nos obligations en tant que province officiellement bilingue, nous ne considérons aucune mesure de compression. Il n'y a jamais eu d'allusion à cet égard et il n'y a jamais eu d'allusion concernant une réduction des services. Il s'agit de maintenir les services. Il s'agit de s'assurer que nos services fonctionnent, Monsieur le président, et il s'agit de travailler en ce sens. Il s'agit de travailler ensemble pour résoudre un problème urgent.

Tout le monde sait que notre système de santé au pays est mal en point. Pourquoi tous les premiers ministres provinciaux — tous les premiers ministres provinciaux — et tous les dirigeants territoriaux ont-ils fait savoir au premier ministre fédéral qu'ils ont besoin d'un financement accru en matière de soins de santé, annuellement et de façon continue? Chacun d'entre nous est conscient des défis en question. Recruter des gens reste un défi majeur. Toutefois, le chef de l'opposition préférerait vivre sur son nuage et se contenter de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

lancer des flèches en espérant que nous pourrions faire de cette question une affaire de sentiments. Il s'agit d'un enjeu réel.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il y a une chose sur laquelle le premier ministre fait preuve de constance. C'est le fait qu'il est très incohérent. Il fait toutes sortes d'allégations. Il est capable d'annoncer la fin du monde et de revenir à de meilleurs sentiments par la suite. Il crée beaucoup d'agitation dans la société et encore plus dans le système de santé.

Le système de santé traverse une crise. L'inaction du gouvernement au cours des deux dernières années et demie en est la cause. Il prend toujours pour prétexte le manque de ressources pour faire des compressions dans les services. Nous voulons savoir. Nous — pas moi — voulons vraiment savoir. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir et les gens qui travaillent dans le domaine des soins de santé veulent connaître la position tranchée du premier ministre. Fusionnera-t-il les deux régies de la santé — oui ou non?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je ne sais pas de combien de façons différentes je dois le dire. Nous avons les réseaux de santé Horizon et Vitalité, et nous avons deux directions générales qui comprennent la nécessité de collaborer lorsque des problèmes surviennent.

Pendant quatre ans, le gouvernement libéral a déversé de l'argent dans un programme qui stagnait sans qu'il s'en rende compte. Il en ignorait même le manque d'efficacité. Alors, lorsque notre gouvernement a pris les commandes, il a pris des mesures à cet égard.

Monsieur le président, pendant toutes les séances de consultation, j'ai souligné que chaque hôpital de la province avait un rôle à jouer. Nous avons besoin d'un réseau d'excellence pour assurer à la population de la province les meilleurs services de santé qui soient, et c'est cela mon ambition, Monsieur le président. C'est un objectif ambitieux. J'ai le soutien du Cabinet et du premier ministre, et nous y arriverons.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Eh bien, Monsieur le président, les parlementaires d'en face oublient parce qu'ils veulent oublier. Toutefois, lorsque nous étions au pouvoir, il n'y a jamais eu de crise à l'hôpital Dr-Georges-L.-Dumont comme celle que nous traversons maintenant. Il n'y a jamais eu de crise à l'hôpital Dr-Georges-L.-Dumont. Le gouvernement actuel est...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : J'ai demandé au député de Moncton-Est de se prononcer plus tôt. Maintenant, il se met à crier.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires. À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Si le député de Moncton-Est veut donner sa position sur la fusion ou non des deux régies de la santé, je pense qu'il devrait le faire officiellement, sans crier de l'autre côté de la salle.

Monsieur le président, les parlementaires d'en face prennent des mesures de compression à l'encontre du système. Ils n'investissent pas pour le recrutement et le maintien en poste. Ils ne permettent pas le recrutement de ressources appropriées, comme du personnel infirmier immatriculé, du personnel infirmier auxiliaire autorisé et d'autres professionnels, parce qu'ils veulent se servir de ce prétexte pour justifier les mesures de compression des services. N'est-ce pas vrai, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que l'histoire parle d'elle-même. Vous pouvez certainement consulter le compte rendu. Je sais que l'exemple typique, ce sont les 8 millions de dollars dépensés dans deux universités pour augmenter le nombre de places, en vain. Lorsque ce genre de résultat est obtenu en contrepartie de l'argent dépensé, il en découle une situation comme celle que nous connaissons actuellement. En ce moment, le système est intenable, et le personnel infirmier et les régies cherchent à trouver la meilleure approche pour le faire fonctionner.

Il y a des infirmières dans notre province qui travaillent apparemment des quarts de 24 heures, ce qui est inacceptable. Nous avons besoin d'un système qui vienne à bout d'une telle situation afin que les gens puissent travailler des quarts de travail convenables. Si nous continuons à dire dans cette salle qu'il n'y a pas de problème, nous ne faisons qu'éviter de voir la réalité.

Il y a des obligations auxquelles le gouvernement actuel ne manquera pas : Nous n'éviterons pas de traiter les vrais enjeux avec lesquels cette province est aux prises. Nous ne nous en laverons pas les mains en disant : Eh bien, remettons cela à plus tard. Nous croyons que le moment est venu de résoudre les difficultés que traverse le Nouveau-Brunswick, et nous sommes sur la bonne voie. Cela passe, entre autres, par les meilleurs soins de santé possible pour chaque personne de cette province, où qu'elle soit...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Il y a encore des applaudissements ; c'est comme des goélands dans le vent.

[Traduction]

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Savez-vous quoi? Il y a un problème.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Monsieur le député. Monsieur le député, je vous prie. C'est la deuxième fois que je vous entends employer la même expression, et je pense que nous avons déjà convenu que de tels propos sont non parlementaires. Je vous demanderais de vous rétracter. Vous avez désigné les parlementaires du côté de l'opposition par un terme qui est non parlementaire.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, je retire mes propos.

Pour ce qui est des enjeux, toutefois, personne ici n'a dit qu'il n'y avait pas de problème dans le système de santé. En fait, nous avons dit qu'une crise frappe les soins de santé. Depuis environ deux ans et demi, peu d'importance a été accordée aux investissements dans les ressources humaines en soins de santé. Les gens d'en face veulent ainsi justifier des compressions dans les services. Ayez l'obligeance de nous dire si, oui ou non, vous fusionnez les deux régies.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci, Monsieur le président. Je veux indiquer des chiffres au chef de l'opposition puisqu'il a parlé d'investissement dans les ressources humaines.

Vous savez, en 2013-2014, le nombre d'inscriptions aux programmes de sciences infirmières des deux universités s'élevait à 1 272. Le nombre d'inscriptions a par la suite diminué chaque année : en 2014-2015, il y en avait 1 147 ; en 2015-2016, 1 081 ; en 2016-2017, 953 ; en 2017-2018, 888.

L'autre jour, le chef de l'opposition m'a dit de me détendre. Eh bien, savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous, nous n'avons pas le temps de nous détendre. D'après les chiffres, l'opposition sait cependant très bien comment se détendre.

En 2019-2020, grâce à une collaboration avec les universités, le nombre d'inscriptions a augmenté pour se fixer à 950 et il devrait atteindre 1 062 cette année. Cela s'ajoute au programme de transition et au recrutement international, Monsieur le président.

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, la ministre de la Santé a promis qu'un plan concernant la situation à l'hôpital Dumont serait annoncé d'ici à la fin mai. C'est aujourd'hui le dernier jour de séance avant une pause d'une semaine ; nous ne serons donc de retour qu'à la fin mai. Voici ce que je veux savoir de la part de la ministre ou du premier ministre : Y aura-t-il un plan, et quelles directives avez-vous données aux deux directrices générales et aux groupes locaux là-bas?

On me dit que vous voulez créer un comité, mais il ne reste qu'une semaine avant la fin du mois de mai. Y aura-t-il un comité? Quelles directives avez-vous données au comité, s'il y en a un? Aurez-vous un plan d'ici à la fin du mois? Ayez l'obligeance de nous informer tous au sujet des directives que vous avez données.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je veux préciser que j'ai dit que j'aurais des recommandations d'ici à la fin du mois et que nous allions nous préparer pour l'été afin que tout se passe bien pendant la saison estivale.

Je veux parler de l'inaction à laquelle le chef de l'opposition fait allusion. Savez-vous quoi? Nous avons pris des mesures visant la santé mentale. Nous prenons depuis le début des mesures à l'égard de la pandémie de COVID-19, et je tiens à annoncer aujourd'hui que 52,6 % de notre population de plus de 12 ans a été vaccinée. Nous avons enregistré une journée record hier, car 13 751 doses ont été administrées, et nous atteindrons aujourd'hui un total de 400 000 vaccins administrés grâce aux mesures que nous prenons. Ainsi, Monsieur le président, ce qui nous importe, c'est d'agir, de fonder nos actions sur des faits et de travailler en collaboration avec les professionnels de notre province. Nous poursuivrons le travail en ce sens, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, compte tenu de toutes les mesures que la ministre vient d'annoncer, pourquoi une crise continue-t-elle de frapper les soins de santé? Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas prêté attention aux éléments qui comptent vraiment en ce moment? Nous convenons tous qu'il faut prendre des mesures en santé mentale et nous avons effectivement applaudi le plan. Nous avons demandé que l'échéancier de mise en oeuvre du plan soit devancé pour le faire passer à trois ans, et je pense que le gouvernement a convenu de procéder ainsi. Nous étions effectivement d'accord à cet égard.

En ce qui concerne la vaccination pendant la crise actuelle, il faut remercier le gouvernement fédéral de veiller à ce que nous ayons un approvisionnement suffisant et il faut remercier Santé publique de faire en sorte que la vaccination se déroule bien et de façon efficace. Félicitations.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Toutefois, nous sommes maintenant aux prises avec une crise dans le domaine des ressources humaines pour ce qui est de nos professionnels de la santé. À l'hôpital Dumont, il s'agit d'une crise à l'heure actuelle, mais il y a d'autres situations semblables. Une crise se dessine aussi à Saint John, et il y a un problème à Campbellton. Qu'avez-vous fait pour régler ces situations? Vous êtes au pouvoir depuis deux ans et demi.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, s'il y a bien une chose que j'ai apprise en siégeant à la Chambre depuis 2010, c'est que peu importe le nombre d'années que passent au pouvoir les Conservateurs et les Progressistes-Conservateurs, il ne faut que très peu de temps aux Libéraux pour tout gâcher. Peu importe nos progrès, nos réalisations, les mesures que nous mettons en oeuvre, les gens en question veulent s'en mêler. Ils sont l'incarnation même du cheminement en zigzag. Si quelqu'un d'autre a pensé à une mesure, ils ne peuvent pas la mettre en oeuvre.

Cette semaine, nous avons prouvé à la Chambre que nous travaillerons avec les gens de l'opposition et que nous travaillerons volontiers avec eux s'ils ont des idées qu'ils veulent proposer. Toutefois, il y a eu quatre années d'inaction à l'égard du dossier en question — quatre années... Nous avons réalisé des progrès en trois ans et nous en réaliserons d'autres au cours des trois prochaines années. Nous travaillerons de concert avec les professionnels de notre province pour accomplir le travail qui s'impose. Ce n'est pas facile, Monsieur le président, mais nous sommes à la hauteur.

FAUNE

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, hier, des avocats représentant le Maliseet Nation Conservation Council, le Conservation Council of New Brunswick, la Fondation pour la protection des sites naturels, Nature NB et le Fonds mondial pour la nature Canada ont envoyé au ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie une mise en demeure concernant de nombreux manquements de longue date à la *Loi sur les espèces en péril* du Nouveau-Brunswick, lesquels manquements ont été commis par le ministre et n'ont pas entraîné de mesures correctives, malgré la correspondance expédiée il y a six mois à cet égard. Les organismes en question ont cerné de nombreux manquements du ministre aux obligations prévues par la loi, notamment l'obligation d'élaborer et de publier des plans de gestion et des programmes de rétablissement à l'égard des espèces en péril ainsi que des évaluations de la faisabilité du rétablissement pour ces espèces.

Le ministre répondra-t-il aux demandes des groupes en question en s'acquittant de ses responsabilités prévues par la loi ou obligera-t-il ces groupes à entamer des procédures judiciaires à son égard pour qu'en soit saisie la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick? Merci, Monsieur le président.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis content d'avoir l'occasion de répondre, en ce dernier jour de la session, à une question sur les espèces en péril, compte tenu de mon énorme respect pour les parties prenantes au sein des organismes non gouvernementaux oeuvrant dans le domaine.

Je suis ici pour dire que nous prenons certainement au sérieux les renseignements que nous ont communiqués les organismes. Nous prenons certainement la conversation au sérieux. Nous communiquons avec les gens en question et nous nous assurons que des comités sont établis pour traiter de la question sérieusement.

Gardons en tête que la question fait partie intégrante du travail que nous effectuons en étroite collaboration avec les organismes afin d'agrandir et de doubler la superficie des zones naturelles protégées dans la province. Ce travail ne touche certainement pas que la superficie. Il vise également les zones vulnérables qui doivent servir d'habitat aux espèces en péril. Nous prenons cela très au sérieux. Notre porte demeure ouverte, et, dans notre travail, nous demeurerons absolument disposés à collaborer pour faire en sorte que le climat soit favorable aux espèces en péril — absolument.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Eh bien, Monsieur le président, il semblerait que les organismes en question ont perdu patience en raison des manquements systémiques répétés commis par des ministres des Ressources naturelles successifs à l'égard de la protection des espèces sauvages et de la mise en oeuvre de la *Loi sur les espèces en péril* dans la province. Cela menace la survie de centaines d'espèces sauvages.

Le Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique publiera prochainement son évaluation pour 2020, mais, il y a cinq ans, il a recensé 701 espèces sauvages fortement menacées ou très fortement menacées d'extinction au Nouveau-Brunswick. La *Loi sur les espèces en péril* est entrée en vigueur il y a huit ans, mais la grande majorité des espèces en voie de disparition ne bénéficient pas de sa protection légale. Si cela n'est pas un manquement majeur de la part de gouvernements successifs en ce qui concerne la protection des habitats, la gestion des populations et la mise en oeuvre de programmes de rétablissement, je ne sais pas ce qui constitue un manquement. Les preuves concrètes de manquements sont manifestes, Monsieur le président. Le ministre s'acquittera-t-il de ses obligations aux termes de la *Loi sur les espèces en péril*?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je n'ai pas tendance à donner des réponses très brèves ou concises, mais le travail en question est certainement déjà en cours. Bon, je profiterai du reste de la minute pour faire quelques observations, car le député a souligné qu'il y avait eu des préoccupations dans le passé.

Il y a eu des lacunes. Les espèces en péril ont déjà été laissées en situation de vulnérabilité, mais, bien franchement, une grande importance leur est accordée. D'ailleurs, je suis très

Questions orales

fier de dire que, même si nous pouvons songer au passé, parler d'anciens gouvernements et ministres des Ressources naturelles et constater que la question n'a pas toujours constitué une priorité, les choses ont maintenant changé. Aujourd'hui, la situation est différente. Je demanderais au député de parler aux organismes en question et de leur demander s'ils ont déjà bénéficié de l'accès complet au ministère des Ressources naturelles dont ils bénéficient maintenant. La réponse est non. Ont-ils déjà eu accès aux renseignements, aux données ou aux connaissances scientifiques qui nous indiquent comment nous pouvons améliorer les choses dans l'avenir? La réponse est non. J'affirme absolument et sans équivoque que, oui, le travail sera fait afin que les espèces en péril...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

SOINS DE SANTÉ

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, chef, AG) : Monsieur le président, une évidence émerge dans la province : beaucoup de personnes du Nouveau-Brunswick ne peuvent pas recevoir des soins de santé dans l'une ou l'autre des langues officielles. C'est probablement parce que des gouvernements successifs ont fait passer la langue avant la vie quand il s'agit de besoins et soins médicaux.

Monsieur le président, je reçois de plus en plus d'appels et de courriels de patients frustrés qui attendent une opération. Même si le terme médical employé désigne certaines interventions comme « non urgentes », ce terme peut souvent donner une fausse impression du problème médical qui se pose. Le problème peut ne pas mettre la vie en danger, selon le diagnostic, et donc être désigné comme non urgent, mais tout peut changer si le problème persiste pendant des mois sans intervention.

Ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Peut-elle nous dire à quel point la pandémie a aggravé l'arriéré déjà considérable des chirurgies et ce qui en est aujourd'hui?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Je suis reconnaissante de la question, Monsieur le président, car je pense qu'elle est importante. Les personnes qui attendent une chirurgie sont certainement désavantagées sur le plan de leur qualité de vie. Nous le comprenons et nous le savons. Vous savez, malgré la pandémie de COVID-19, nous avons en fait pu au cours de la dernière année... La liste d'attente globale pour les chirurgies de la hanche et du genou a diminué de 9 % de septembre 2020 à janvier 2021. Nous savons que les passages en phase rouge et certainement les défis qui se posent dans nos unités de soins intensifs, selon la zone et son taux de rétablissement de la COVID-19, ont eu une incidence sur les chirurgies non urgentes. C'est en effet un aspect dont nous tenons compte.

Je veux parler d'une initiative très spéciale entreprise par les équipes chirurgicales qui travaillent réellement ensemble pour la planification des chirurgies. L'initiative

Questions orales

fonctionne tellement bien. Il ne s'agit pas d'une approche descendante. Encore une fois, il s'agit de travailler avec les professionnels médicaux dans les collectivités. Ces derniers font un travail remarquable pour nous aider à établir des priorités et à faire en sorte que les personnes qui attendent depuis le plus longtemps se fassent opérer. Merci, Monsieur le président.

GARDE D'ENFANTS

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, le budget fédéral prévoit 30 milliards de dollars sur cinq ans pour les programmes d'apprentissage précoce et de garde d'enfants. L'investissement rendra la vie plus abordable pour les parents qui ont du mal à payer les frais de garderie. Il permettra de réduire de 50 % les frais de garderie d'ici l'an prochain et de les ramener à 10 \$ par jour au cours des cinq prochaines années. Voilà qui change véritablement la donne. Le premier ministre s'engagera-t-il à travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral dans le cadre du programme qui pourrait vraiment changer les choses pour de nombreuses familles?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Nous nous efforçons de comprendre les détails entourant le programme. Comme vous le savez, il s'agit d'un programme qui requiert un cofinancement entre le gouvernement fédéral et la province. Beaucoup de mesures ont été prises ces derniers temps dans le monde des garderies, Monsieur le président, qu'il s'agisse des augmentations de salaire, de notre fixation des normes ou du soutien que nous avons fourni pour le relèvement des normes dans le domaine.

Le ministre n'est pas ici aujourd'hui pour discuter de la question, mais nous collaborerons avec le gouvernement fédéral. Nous voulons comprendre exactement quelles sont les exigences et aussi quelle sera la contribution du gouvernement fédéral et ce que cela représente pour le Nouveau-Brunswick, car nous voulons assurément disposer ici d'un programme de garderie qui convienne à tout le monde. Merci.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, les principaux employeurs de la province se sont prononcés en faveur du programme national de garderies, le qualifiant de nécessité économique et de pierre angulaire d'une société saine, dynamique et inclusive. Le programme donnera à des milliers de femmes la possibilité d'entrer sur le marché du travail. Les parents ne seront pas obligés de choisir de rester à la maison au lieu d'intégrer le marché du travail.

Nous savons que le premier ministre n'aime pas dépenser de l'argent. Encore une fois, le premier ministre l'a répété sans cesse dans sa réponse précédente. Cependant, ne voit-il pas les avantages et possibilités considérables qui se présentent à nous? Je demande au premier ministre de penser non seulement aux problèmes mais aussi aux possibilités. L'occasion qui se présente changera radicalement la donne pour toutes les familles du Nouveau-Brunswick. Je vous en prie, Monsieur le premier ministre, réfléchissez

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

sérieusement à la question. Pensez aux avantages, pas seulement aux désavantages. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le député d'en face a parlé d'une allusion à l'argent. Je faisais allusion à l'argent que nous avons investi au cours des dernières années dans le secteur des garderies en augmentant les salaires, en améliorant les normes, ainsi qu'en recueillant les fonds nécessaires à cet effet. Nous avons donc déjà pris des mesures à cet égard, indépendamment de celles que prend le gouvernement fédéral, parce que nous sommes conscients du fait que les parents ont besoin d'un endroit sûr et sain où envoyer leurs enfants. Un tel endroit doit être à la disposition de tous les parents dans la province. Pour une fois, tout le monde ici semble convenir de ce qui est nécessaire pour prendre bien soin de nos enfants.

Néanmoins, c'est comme pour tout le reste : le gouvernement fédéral a présenté les mesures sans vraiment en préciser tous les détails ; on ne sait donc pas trop ce qu'elles signifient. Nous aimons comprendre les détails. Je sais qu'il ne s'agit pas d'un élément dont tiennent compte les gens de l'autre côté, car les Libéraux n'ont jamais prétendu connaître les détails, mais nous aimerions bien les connaître. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.